

AVRIL 2018 – EDITION SPECIALE

Acheter solidaire c'est possible maintenant, cela prend 30 secondes, c'est gratuit, et ça peut rapporter beaucoup à Solibad !

C'est très simple d'utilisation. L'inscription est gratuite, rapide et ne change absolument rien pour l'acheteur (vous !) Il suffit simplement d'avoir le réflexe de passer par le site www.ha-solidaire.com pour faire vos achats en ligne sur les grandes enseignes, incluant FNAC, Air France, Amazon, et bien d'autres. A chaque achat, un pourcentage (variable selon les enseignes) sera reversé automatiquement à Solibad.



SOUTENEZ Solibad !

Sur Ha-solidaire.com, chacun de vos achats en ligne génère automatiquement des dons au profit de votre association préférée !

Achetez solidaire !
Notre portail transforme en un clic les consommateurs en donateurs chez + 1500 sites e-commerces partenaires

Comment faut-il procéder ?

Aller vous inscrire sur la plateforme www.ha-solidaire.com.

Aller dans « Annuaire des Associations » et chercher Solibad puis « soutenir. »

Pour vos achats, aller d'abord sur le site www.ha-solidaire.com, chercher l'enseigne qui vous intéresse et cliquer sur le logo. Choisissez vos articles et payer normalement. Un pourcentage nous sera reversé !

Vous pouvez recevoir un reçu fiscal pour l'ensemble des sommes reversées dans l'année pour faire des économies d'impôt sans que cela ne vous coûte rien.

Merci de partager cet article sur vos murs, vos posts, etc. ! Plus nombreux on est, plus Solibad aura des fonds pour ses programmes.

Est-il possible de faire passer le mot à tous vos membres (par emails, forum du club, Facebook, etc.) ? Si votre club joue le jeu et que chaque membre a récolté ne serait-ce que 10 euros en fin d'année, cela pourrait très vite faire une belle cagnotte pour nos projets.

MERCI !